

Questions orales

LES INTENTIONS DU MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, le ministre a peut-être remarqué qu'hier, en Grande-Bretagne, les banques ont ramené de 9 à 8.5 p. 100 leur taux d'intérêt préférentiel. Voilà ce qui se produit dans un pays dont le gouvernement essaie de faire quelque chose pour redresser l'économie, au lieu de se contenter de belles paroles sans passer aux actes.

Au Canada, le taux d'inflation, le taux de chômage, les taux d'intérêt augmentent; notre dollar baisse, les investissements commerciaux et le revenu réel diminuent et, bien entendu, le gouvernement devrait s'en aller. Il n'y a pas d'équilibre entre l'un ou l'autre de ces secteurs. En temps normal, le chômage diminue lorsque le taux d'inflation augmente. Cependant, dans toute cette série de statistiques, il n'y a pas de contrepartie. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour redresser la situation? Tous les indicateurs sont négatifs et il n'y a aucun facteur compensatoire. Que va faire le ministre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, après avoir écouté le député, l'indicateur le plus négatif que je vois est celui de la baisse de popularité des conservateurs, laquelle est due à l'affolement qu'ils manifestent, à la Chambre comme ailleurs.

Le député admire la situation économique du Royaume-Uni. Je lui rappelle que dans ce pays, le taux de chômage est d'environ 13 p. 100 à l'heure actuelle et le taux d'inflation plus élevé qu'au Canada, puisqu'il se situe vers les 8 ou 9 p. 100. Voilà le grand modèle qu'un gouvernement conservateur proposera au pays. Je ne suis pas surpris que les Canadiens disent à l'opposition officielle qu'ils préfèrent, sans façon, se passer des services des conservateurs et les voir rester dans l'opposition.

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, si le ministre pense que la cote d'un autre parti politique est en baisse, pourquoi ne convainc-t-il pas le premier ministre de déclencher des élections? Ou attend-il le nouvel empereur qui n'a pas grand-chose à nous montrer en fait de programmes financiers.

Je repose la même question au ministre. Il y a 1,476,000 chômeurs au Canada. Le revenu disponible réel des particuliers diminue et le coût de la vie augmente pour tout le monde. Les taux d'intérêt augmentent, ce qui va anéantir tout espoir de relance économique. Vous forcez le gouvernement. Vous êtes au gouvernement depuis quatre ans et votre bilan est un fiasco total. Qu'allez-vous faire pour y remédier? Quelles mesures comptez-vous prendre?

M. le Président: A l'ordre. Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je regrette de voir le député perdre son sang-froid encore une fois. Je dois dire que si nous ne déclenchons pas d'élections dans l'immédiat, c'est pour permettre aux Canadiens de se rendre compte de mieux en mieux des solutions de rechange qu'offre le parti d'en face. Il est évident que plus on y

regarde, moins c'est positif. Les Canadiens se rendent compte de plus en plus que le député a choisi de ne pas leur faire connaître sa position parce que, comme il le dit lui-même, si les Canadiens savent quelle est la politique de son parti, celui-ci ne sera jamais élu. Tous les Canadiens sont de plus en plus conscients du tort que ce parti fera au pays s'il est élu un jour, et c'est pourquoi sa cote baisse sans cesse.

Quant à nous, nous avons annoncé un train de mesures dans le budget d'avril 1983 et nous y donnons suite dans le budget du 15 février 1984. Il s'agit de programmes qui garantiront une croissance régulière, uniforme et vigoureuse au cours des quelques années à venir. Nous ne cherchons pas à provoquer des réactions brutales. Nous fournirons une orientation stable et solide au pays dans le domaine économique et dans les autres secteurs, comme le souhaitent les Canadiens.

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN COMITÉ CHARGÉ D'EXAMINER LES PROGRAMMES DE DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, il est manifeste que le monde a perdu toute confiance dans le gouvernement malgré la politique mise de l'avant dans les budgets d'avril 1983 et de février 1984, car les taux d'intérêt, le taux de chômage et les frais hypothécaires ont augmenté. Tout monte sauf la valeur de notre devise. Étant donné ce manque énorme de confiance, je me demande si le ministre accepterait certains conseils de la Chambre.

• (1125)

Pourrait-il demander au président du Conseil privé de charger un comité spécial de la Chambre d'examiner de façon générale les programmes de dépenses et d'emprunts du gouvernement, afin que la Chambre puisse avoir son mot à dire au sujet de certains de ces programmes et aider ainsi le ministre.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, la critique officielle perd tout son calme et les propos de son adjoint ou son remplaçant frisent le ridicule.

Le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques est déjà chargé d'étudier en profondeur le budget des dépenses de tous les ministères. Si les conservateurs ont des mesures à proposer, ils peuvent le faire devant ce comité ou à la Chambre. Lundi dernier, nous avons débattu une motion que les conservateurs ont présentée dans le cadre de leur journée d'opposition, mais ils n'ont soumis aucune idée constructive—pas même une parcelle d'idée.

M. Hnatyshyn: Vous ne sauriez pas reconnaître une idée constructive.

M. Lalonde: Les conservateurs ont eu toutes les occasions du monde d'exprimer leur point de vue, mais nous savons qu'ils n'en ont aucun. C'est ce dont la population s'aperçoit de plus en plus. Ils n'ont aucune politique arrêtée, ils ne savent quelle orientation prendre et ils ne font que montrer qu'ils sont divisés et incapables de proposer des mesures utiles au pays.